

DRONE VOLT

annonce la réalisation de son augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription

Villepinte, le 5 février 2025

- Augmentation de capital de 2,0 millions d'euros par émission de 6 627 600 actions nouvelles au prix de 0,30 € ;
- Cotation des actions nouvelles à compter du 7 février 2025.

DRONE VOLT (la « Société »), expert en intelligence artificielle embarquée et constructeur de drones civils professionnels, annonce la réalisation de son augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription.

Marc Courcelle, Directeur Général de DRONE VOLT, déclare : « *Je remercie sincèrement les investisseurs qui ont fait le choix de nous soutenir, au moment où nous nous inscrivons dans une trajectoire de forte croissance et que nous accélérons le développement de nos activités à forte marge. Alors que nous mettons en œuvre dans le même temps un plan de rationalisation de nos coûts afin de conforter notre trajectoire vers un EBITDA positif dès 2025, ces fonds nous permettront de consolider notre assise financière et de poursuivre notre dynamique vertueuse, orientée vers les activités les plus contributrices à notre marge brute.* »

Résultats de l'Opération

A l'issue de la période de souscription, la demande globale (à titres irréductible, réductible et libre) s'est élevée à 2 043 590 actions nouvelles (les « **Actions Nouvelles** ») souscrites au prix unitaire de 0,30 €, dont :

- 1 597 212 Actions Nouvelles demandées à titre irréductible ;
- 334 941 Actions Nouvelles demandées à titre réductible ;
- 111 437 Actions Nouvelles demandées à titre libre.

L'ensemble des souscriptions, à titre irréductible, réductible et libre a été servi.

Dans la mesure où l'ensemble des demandes, à titres irréductible, réductible et libre, hors engagements de souscription, a représenté 23,13% du montant initial brut de l'Opération, les engagements de souscription contractés par 11 investisseurs, lesquels s'étaient engagés à souscrire les Actions Nouvelles qui n'auraient pas été souscrites à l'issue de la période de souscription pour un montant maximum de 1 990 200 € et dans la limite de 75% du montant initial brut de l'Opération, ont été partiellement actionnés à hauteur de 4 584 010 Actions Nouvelles représentant un montant de 1 375 203 €.

Dans le cadre de l'augmentation de capital, 1 474 567 Actions Nouvelles ont été souscrites par compensation de créances correspondant à un montant d'environ 442 371,10 euros et 5 153 033 Actions Nouvelles ont été souscrites en espèces correspondant à un montant d'environ 1 545 909,90 euros.

Rappel de l'utilisation du produit de l'Opération

Les fonds propres additionnels sont de nature à rassurer les grands donneurs d'ordres et la trésorerie supplémentaire permettra de couvrir les besoins en fonds de roulement liés à la croissance vertueuse, orientée vers les activités les plus contributrices à la marge brute.

Règlement-livraison

Le règlement-livraison et l'admission des Actions Nouvelles aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris sont prévus le 7 février 2025. Les Actions Nouvelles porteront jouissance courante, seront immédiatement assimilées aux actions existantes de la Société et seront négociées sur la même ligne de cotation que ces dernières sous le même code ISIN (FR001400SVN0 - ALDRV).

À l'issue du règlement-livraison, le capital social de la Société s'élèvera à 2 675 586,50 € et sera divisé en 26 755 865 actions d'une valeur nominale de 0,10 € chacune.

Incidence de l'émission sur les capitaux propres par action

A titre indicatif, l'incidence de l'augmentation de capital sur la quote-part des capitaux propres consolidés par action (calculs effectués sur la base des capitaux propres consolidés au 30 juin 2024¹ et du nombre d'actions composant le capital social de la Société au 4 février 2025) serait la suivante :

Quote-part des capitaux propres par action (en euros)	Base non diluée*
Avant émission des Actions Nouvelles	0,9484
Après émission de 6 627 600 Actions Nouvelles	0,7722

* sur la base d'un nombre d'actions existantes de 20 128 265 au 4 février 2025

Incidence de l'émission sur la situation de l'actionnaire (pour l'actionnaire qui ne souscrit pas)

A titre indicatif, l'incidence de l'augmentation de capital sur la participation dans le capital d'un actionnaire détenant 1% du capital social de la Société préalablement à l'augmentation de capital et ne souscrivant pas à celle-ci (calculs effectués sur la base du nombre d'actions composant le capital social de la Société au 4 février 2025) serait la suivante :

Participation de l'actionnaire (%)	Base non diluée*
Avant émission des Actions Nouvelles	1,00%
Après émission de 6 627 600 Actions Nouvelles	0,75%

* sur la base d'un nombre d'actions existantes de 20 128 265 au 4 février 2025

Incidence sur la répartition du capital et des droits de vote de la Société

A la connaissance de la Société, aucun actionnaire ne détient plus de 5% du capital avant et après l'Opération.

¹ Etant précisé que les capitaux propres consolidés au 31 décembre 2024 ne sont pas encore disponibles à la date du présent communiqué.

Prospectus

Cette offre ne donne pas lieu à l'établissement d'un prospectus soumis à l'approbation de l'AMF.

Facteurs de risques

La Société rappelle que les facteurs de risques relatifs à la Société et à son activité sont exposés dans son rapport financier annuel 2023 disponible sur le site internet de la Société (<https://www.dronevolt.com/fr/investissement-drone-volt/documents/?t=RA>). La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable sur l'activité, la situation financière, les résultats, le développement ou les perspectives de la Société.

En complément, les investisseurs sont invités à prendre en considération les risques spécifiques à l'Opération suivants :

- le prix de marché des actions pourrait fluctuer et baisser en dessous du prix de souscription des actions émises dans le cadre de l'Opération ;
- la volatilité et la liquidité des actions de la Société pourraient fluctuer significativement ;
- des cessions d'actions de la Société pourraient intervenir sur le marché et avoir une incidence défavorable sur le cours de l'action de la Société ; et
- les actionnaires de la Société pourraient subir une dilution potentiellement significative découlant d'éventuelles augmentations de capital futures.

Partenaires de l'Opération

DRONE VOLT a été conseillé par SwissLife Banque Privée (financier), Winston & Strawn (juridique) et ACTUS finance & communication (communication).

Prochain communiqué : Résultats annuels 2024, mercredi 19 mars 2025.

Tous les communiqués de presse DRONE VOLT sont disponibles sur [www.dronevolt.com / Investisseurs](http://www.dronevolt.com/Investisseurs)

Pour recevoir gratuitement tous les communiqués de presse, inscrivez-vous sur [Actusnews](https://www.actusnews.com)

Pour recevoir la newsletter de la Société, écrire à : finance@dronevolt.com

A propos de DRONE VOLT

Créé en 2011, DRONE VOLT est un constructeur aéronautique spécialisé dans les drones civils professionnels et l'intelligence artificielle. DRONE VOLT est implanté en France, au Benelux, au Canada, au Danemark, aux États-Unis, en Suisse et en Indonésie. Partenaire global, DRONE VOLT offre à ses clients des solutions métiers « clé en main » incluant différents services et la formation au pilotage de drones.

Le Groupe DRONE VOLT, membre du GICAT, a réalisé un chiffre d'affaires de 32,7 millions d'euros en 2024, en croissance annuelle de 36%.

DRONE VOLT fournit notamment les administrations et les industriels tels que l'Armée Française, le Ministère des Armées, Engie, Total, Bouygues ES, ADP, la Gendarmerie des Transports Aériens (GTA), des Agences gouvernementales internationales...

DRONE VOLT est qualifié « Entreprise Innovante » par Bpifrance.

DRONE VOLT est coté sur le marché Euronext Growth à Paris :

Action : Mnémo : ALDRV - Code ISIN : FR0013088606 - Eligible : PEA, PEA-PME
Bon de souscription : Mnémo : BNBS - Code ISIN : FR0014007951

Plus d'informations sur www.dronevolt.com

Contacts :

**Relations Investisseurs
DRONE VOLT**

Sylvain Navarro – T : +33 7 88 87 50 88
finance@dronevolt.com

**Relations médias FINANCE
ACTUS finance & communication**

Manon Clairet – T : +33 1 53 67 36 73
dronevolt@actus.fr

**Relations médias GRAND PUBLIC ET METIER
AYA communication**

Antonin Violette – T : +33 6 47 48 63 25
aviolette@aya-communication.fr